



Pole Excellence Rurale « Grands Lacs du Morvan » 3^{ième} COMITE DE PILOTAGE – 26 MAI 2008

Membres présents :

Claude MURENA, Sous Préfet de Château Chinon - Patrice JOLY, Vice président du conseil général de la Nièvre et Président de la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan - Dominique HUDRY, Conseiller général de l'Yonne - Hubert ROCHE, Caisse des Dépôts et Consignation de Bourgogne - Michel MILLET, maire de Saint Germain des Champs - Frédéric DURVILLE, Directeur du Pays Avallonnais - Gérard PAILLARD, maire de Chastellux sur Cure - Emmanuel CLERC, responsable du pole Economie Durable au PNRM - Fabrice ALRIC, service environnement du Conseil Général de la Nièvre - Alain MORIZOT, membre de la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan - Odile RHODES, Technicienne à l'Institut Interdépartemental des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine (IIBRBS) - Marielle BONNET, agent de développement à l'OTSI de Lormes - Michel PETETIN, conseiller à la communauté de communes des Portes du Morvan - Arnaud MATHIAN, conseil régional de Bourgogne - Marie LECLERCQ, Directrice Acti-vital - Sophie JOUET, chargée de communication au PNR Morvan - Patrice MARTIN, Agence de Développement Touristique de la Nièvre - Christophe FERNEY, chargé de mission « tourisme » au PNRM.

Excusés

François PATRIAT, président du conseil régional de Bourgogne - Marcel CHARMANT, président du conseil général de la Nièvre - Fabien BAZIN, conseiller général du canton de Lormes et maire de Lormes - René Pierre SIGNE, Sénateur de l'arrondissement de Château-Chinon - Anne Catherine LOISIER, conseillère générale de Côte d'Or - Anne ALGRET, agent de développement du Pays Nivernais Morvan - Clémence DAVENNE, secrétaire Générale de communauté de communes des Grands Lacs du Morvan - Jean Philippe CAUMONT, Directeur du PNR MORVAN - Claire PICARD, secrétaire général de la communauté de communes des portes du Morvan - Laurence VINCENT, Directrice de l'ADT de la Nièvre - Aurélie GIRARD, ADT de l'Yonne - Jean Claude LAMALLE, référent du groupe de travail « activités de loisirs nature » du PNR MORVAN - Sophie de BAUDREUIL, agent de développement de la Communauté de Communes du Haut Morvan - Marie Line SALLAT, agent de développement du Comité de Territoire des Grands Lacs du Morvan - Aurélien TRIOUX, pays Auxois Morvan - Vincent LOHIER, comité régional du tourisme de Bourgogne -

Prochain comité de pilotage : Septembre 2008

Contact parc :

Christophe FERNEY - Chargé de mission tourisme
03 86 78 79 00
christophe.ferney@parcdumorvan.org

1. Etat d'avancement des actions (études, instruction, financements, travaux, ...)

AU 27 MAI 2008

Action « label éco-pagayeur » (en cours)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes des Portes du Morvan

Appel d'offres terminé – coût global légèrement supérieur à l'estimatif initial.

Plan de financement bouclé avec une nouvelle ligne de financement « ministère de l'intérieur ».

Dossier « PER » déposé.

Travaux en cours : terminés pour automne 2008.

Action « base sport de nature de Chaumeçon » (pas commencée)

Maître d'ouvrage : conseil général de la Nièvre

Etude de faisabilité réalisée. Le CREPS de DIJON se montre intéressé par le site. Les travaux sont conditionnés par la vente du village vacances de St Agnan (soulte financière) à un opérateur privé, une proposition va parvenir au CG 58 pour fin juin 2008. Le coût total de rénovation et d'amélioration de la base nautique est estimé à 1500000 €. Inscription au budget 2009 du CG 58 pour les travaux de rénovation de la base.

Action « projet du Goulot » (pas commencée)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes des Portes du Morvan

Le projet qui associe rénovation de l'accueil-snack du camping + cheminement pédestre autour de l'étang + des H.L.L. au camping et sur un terrain privé est en cours de définition. Programme de l'opération pour fin automne 2008 et réalisation des travaux pour fin 2009.

Action « matériel sportif et nautique de la base de Chaumeçon » (réalisée)

Maître d'ouvrage : Activital

Action réalisée en été 2007. Achats effectués.

Un point est à faire avec la sous préfecture sur le prévisionnel et le réalisé.

Action « tourbière de Champgazon » (en cours)

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional du Morvan

Le coût de l'opération est évalué à la hausse (42 000 à 50 000 €). Le plan de financement est bouclé : FEDER, PER et agence de l'eau.

Accord des financeurs : Agence de l'eau. Dossier PER déposé et accordé. FEDER : en attente. Travaux programmés pour fin 2008. Consultation à lancer.

Action « aménagement et valorisation du tour du lac des Settons » (en cours)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes des Grands Lacs du Morvan

Dossier PER déposé et accordé. Plan de financement bouclé.

L'étude avant projet définitif (A.P.D) sera remise avant fin juin 2008, puis consultation des entreprises. Travaux programmés pour automne 2008. Livraison pour printemps 2009.

Action « maison des Grands Lacs » (pas commencée)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes des Grands Lacs du Morvan

Cahier des charges réalisé en partie. Le coût global de l'opération avoisine 1000000 €. Plan de financement identifié, mais nécessite une réunion avec la sous-préfecture pour le caler définitivement. Concours d'architectes à lancer avant fin juin, suivi du choix de l'architecte, de l'étude. Travaux programmés pour fin 2009

Action « base sport de nature des Settons » (pas commencée)

Maître d'ouvrage : conseil général de la Nièvre

Le site des Branlasses (qui comprend acteurs publics et privés) fait l'objet d'une étude menée par le CG 58. Automne 2008 : rendu de cette étude globale d'aménagement. Nécessité d'associer l'opérateur privé à la démarche.

Action « matériel sportif et nautique de la base des Settons » (réalisée)

Maître d'ouvrage : Activital

Action réalisée en été 2007. Achats effectués.

Action « observatoire ornithologique de Pannecière » (en cours)

Maître d'ouvrage : conseil général de la Nièvre

Dossier PER déposé et accordé. Plan de financement bouclé.

Travaux programmés pour la semaine 25 (16 au 20 juin 08)

Inauguration programmée pour mi juillet.

Action « village résidentiel à Ouroux » (en cours)

Maître d'ouvrage : commune d'Ouroux en Morvan

Le coût de l'opération est évalué à la baisse (298 000 à 280 694 €). Le plan de financement est bouclé : SIEEEN, PER et commune. Accord des financeurs : SIEEEN

Dossier PER déposé et accordé.

1^{ère} tranche de construction des maisons programmée pour fin printemps 2008, décalage de quelques mois.

Action « aménagement et valorisation du tour du lac de St Agnan » (pas démarrée)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes des Grands Lacs du Morvan

Dossier PER déposé et accordé. Plan de financement bouclé.

Etude confiée à l'ONF pour l'automne 2008. Livraison pour printemps 2009.

Action « aménagement et valorisation du tour du lac de Chamboux » (pas démarrée)

Maître ouvrage : Communauté de communes de Liernais

Dossier PER non déposé. Plan de financement non bouclé.

Un contact sera pris avec les élus concernés

2. Etude de positionnement, image et plan marketing « Les Grands Lacs du Morvan ».

Depuis quelques mois, une forte volonté commune existe pour mener en parallèle des actions d'investissement du P.E.R., une **stratégie marketing « Grands Lacs du Morvan »**.

Ce sentiment est renforcé par le suivi par ODIT France de notre P.E.R et de la rencontre de janvier 2008 avec Emmanuelle BOITHIOT (missionnée par ODIT France). A ce titre, il est souhaité l'intervention d'un cabinet spécialisé sur ce sujet, par appel d'offre.

Les résultats de la consultation :

Les cabinets sollicités

Akhi +	73100 Aix les bains	Pas de suite
Cyanea	44 000 nantes	Impossibilité de répondre
Société 4 V	34570 MONTPELLIER	Pas de suite
TAMS Consultant	38960 ST AUPRE	Pas de suite
BDRH Conseils	13000 VITROLLES	Proposition
Cadran Solaire	75004 PARIS	Proposition

BDRH CONSEILS (Vitrolles)

- Phase 1 : diagnostic, recueil et croisement des données, interviews, définition des ateliers de travail...
- Phase 2 : ateliers de travail, études contextuels, benchmarking
- Phase 3 : analyse outils marketing, fiches actions...

Base de 12 journées directeur d'études + 23 journées chargé d'études + secrétariat + forfait déplacement et hébergement : 34 339 €, soit 35 000 € TTC

CADRAN SOLAIRE (Paris)

Diagnostic, interviews, études contextuels, benchmarking...

Proposition : 6 leviers à appliquer

- levier efficacité
- levier de cohérence
- levier de personnalité
- levier de différenciation
- levier de puissance
- levier d'influence

Analyse outils marketing, fiches actions...

Base de 21 hommes jours, soit 30139.20 € TTC. (frais hébergement, restauration et transport en sus à notre charge -> estimation 3000 €)

→ Echanges nombreux sur les propositions des deux cabinets. Pas de choix tranchés. Il est proposé de rencontrer les deux cabinets autour d'un groupe de sélection courant juillet.

Composition du groupe de sélection

- Agence de Développement touristique de la Nièvre (ADT 58) : Président ou Directrice
- Agence de Développement touristique de l'Yonne (ADTY) : directrice ou sa représentante.
- Côte d'Or Tourisme : Président(e) ou son représentant.
- Base Activital de la Nièvre : Directrice
- Lac du Croissant : M. HUDRY ou son représentant
- Comité Régional du Tourisme de Bourgogne : Président ou Directrice ou son représentant
- Elu référent du P.E.R : Patrice JOLY
- PNRM :
 - élu : Président
 - Directeur
 - technicien : chargée de communication, chargé de mission tourisme

Le Pilotage de l'étude, Maitre ouvrage

Le parc naturel régional du Morvan

Sélection du cabinet

Il est proposé un R.D.V à chaque cabinet : **lundi 07 juillet 2008 après midi**. Base de rencontre de 30 à 45 min.

Plan de financement prévisionnel de l'étude

Dépenses	Recettes
Étude : 35 000 € T.T.C	Caisse des dépôts et consignation (50%) : 17 500 € Fond de développement de la montagne (50%) : 17 500 €
TOTAL : 35 000 €	TOTAL : 35 000 €

→ **M. Hubert ROCHE précise que la caisse des dépôts et consignation peut apporter des crédits en "ingénierie" pour les structures porteuses de P.E.R (jusqu'à 20 000 € maxi). Principe : courrier d'information du cabinet sélectionné puis conventionnement entre les deux parties. Par ailleurs, une enveloppe de 137000 € existe à l'échelle du massif central pour le fonds autodéveloppement de la montagne qui peut être mobilisée sur des études... Principe : dossier à déposer avant 6 juin 2008.**

3. Projet « lac du Crescent »

M. MILLET, maire de St Germain des Champs rappelle l'évolution du projet.

Depuis l'hiver dernier, une réflexion s'est formalisée pour intégrer le **lac du Crescent dans la dynamique des Grands Lacs du Morvan**. Quatre rencontres de travail ont déjà eu lieu. Au cours de ces séances, un projet fédérateur (tour du lac) accompagné de micro-projets semble se dessiner. L'objectif de la mise en valeur du lac du Crescent consiste à proposer une offre de loisirs et touristique s'inscrivant dans le cadre de la dynamique des Grands Lacs du Morvan (Lacs de Pannecièrre, des Settons, de St Agnan, de Chaumeçon, de Chamboux et du Crescent)

En valorisant l'existant : Hébergement, patrimoine bâti (ferme, châteaux...), patrimoine naturel et paysages, P.R issu du guide CHAMINA. En développant de nouveaux produits : Aire de baignade, équipement et accès handicapés, offre de multi services, offre d'hébergement, écopagayeurs ... En développant l'animation sur le site : Activité de baignade, activité pêche à destination des enfants et pratique destinée aux adultes... En améliorant et proposant **un "tour du lac"** avec des sites équipés, dans la mesure du possible, il est souhaité augmenter et fidéliser le flux touristique.

Cela doit permettre de conforter :

- L'image touristique de ce lac
- Les activités économiques de ce lac (hébergeurs actuels ou futurs), les projets de multi-services par les résidents et surtout les visiteurs et touristes
- Les installations de nouveaux résidents
- Son pôle "nature/patrimoine" auprès de la ville d'Avallon et de l'offre des lacs en Morvan

→ **Une étude de valorisation et d'aménagement du lac du Crescent est souhaitée. Pour cela, un cahier des charges a été réalisé avec l'appui du Parc naturel régional du Morvan et du Pays Avallonnais en partenariat avec les élus du Crescent. Le Pays avallonnais apporte 70% de financement de l'étude. Jeudi 29 mai 08, une rencontre entre M. MILLET, maire de St Germain des Champs et le Pays Avallonnais est organisée pour préparer la phase consultation.**